



CHEMINS 2024 Formulaire d'inscription

NOM :

Prénom : Tél. fixe :

Tél. mobile : Opérateur mobile :

E-mail : @

Adresse :

J'ai eu un entretien avec le responsable du chemin en date du :

Je désire participer au chemin suivant (cocher la case correspondante) :

Hiver / Printemps 2024

chemin - lieu de départ	dates	adulte	jeune moins de 25 ans
<input type="checkbox"/> ND d'Aiguebelle - Drôme	26 février au 2 mars	40 €	20 €
<input type="checkbox"/> RODEZ (Rocamadour 2) - Aveyron	26 avril au 7 mai	130 €	65 €

Été 2024

<input type="checkbox"/> Fête de la Saint Gilles Saint-Gilles (Gard)	samedi 31 août dimanche 1 ^{er} septembre		à préciser
---	---	--	------------

Projets Automne 2024

<input type="checkbox"/> Régordane Le Puy (Haute-Loire)	1 ^{er} au 6 septembre	à préciser	à préciser
<input type="checkbox"/> CHUSCLAN (Gard) en famille	Vacances de la Toussaint	à préciser	à préciser

Pour participer à un chemin organisé par l'association, il faut être membre :

J'ai déjà fait parvenir mon bulletin d'Adhésion 2024 à l'association et ma cotisation à la trésorière.

Je joins à ce Bulletin le formulaire d'Adhésion à l'association et ma cotisation pour l'année 2024 (adhésion facultative pour la fête de la saint Gilles).

L'ASSOCIATION A UNE ASSURANCE « **RESPONSABILITE CIVILE** »

J'enverrai au responsable le nom et le numéro de mon assurance « INDIVIDUELLE ACCIDENT »

Date :

Signature :

Suite des informations au verso

Chemins de St Gilles/Direction des Pèlerinages Diocèse de Nîmes; Immatriculation ATOUT France: IM030110001

CHEMINS 2024

Formulaire d'inscription (suite)

☞ **Joindre à cette fiche** la somme correspondant au chemin choisi, à titre d'inscription **(1)**.
(En cas de désistement, l'association se réserve le droit de conserver cette somme selon modalités précisées au Règlement intérieur) :

- par **virement** de préférence (cf Remarque II)
- par chèque bancaire à l'ordre des « **Chemins de saint Gilles** » ou et les envoyer à la **trésorière**, dès que possible, **au plus tard un mois avant le départ de votre chemin**.

Le nombre de pèlerins sur un chemin étant limité à 19, les inscriptions se feront dans l'ordre de leur arrivée (si le règlement est inclus).

Attestation de bonne santé :

- je suis habituellement en bonne santé et je fournirai un certificat médical au responsable du chemin
- je m'engage à respecter les mesures sanitaires en vigueur dans la période (passe vaccinal, test PCR ...)

Cette fiche est à renvoyer

à la trésorière :

61 chemin des Passons,
Résidence La Clé des champs
Bt K40 13400 AUBAGNE
Anne-Marie COSCINO
tresor@cheminstgilles.fr

Remarques

- I. L'inscription d'un **mineur** n'est recevable que si un membre de sa famille l'accompagne sur ce chemin ou si un pèlerin du chemin en prend la responsabilité par un engagement écrit et l'accord écrit du responsable légal du mineur.
- II. L'inscription sera réglée **de préférence par virement** sur le compte suivant :
IBAN : FR79 2004 1010 0906 3420 7B03 020, **BIC** : PSSTFRPPMON,
domiciliation : La Banque Postale ; titulaire : Chemins de saint Gilles,
en mentionnant : « **NOM Prénom + le Nom du chemin 2024** ».

(1) Le montant de l'inscription est destiné à couvrir les coûts de l'assurance, de location du véhicule, de reconnaissance et d'organisation du chemin.

Les frais d'hébergement, de nourriture et de carburant seront à répartir pendant le chemin, en fonction des dépenses réelles (autour de 35 €, selon les coûts d'hébergement, par jour et par personne).